



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports****Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts  
de construction des infrastructures de transport****Dixième session**

Genève, 30 et 31 janvier 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la dixième session\* \*\***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 30 janvier 2020, à 10 heures, dans la salle XXVII.

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation des bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts.
3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation d'un document regroupant les termes employés pour l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport routier, ferroviaire et fluvial et des terminaux intermodaux.
4. Collecte et analyse des données de référence.
5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.

---

\* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html)). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)).

\*\* Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne ([uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=bUutjE](http://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=bUutjE)) ou de remplir le formulaire d'inscription qui peut être téléchargé sur le site de la Division des transports durables de la CEE, à l'adresse [www.unece.org/trans/main/wp5/wp5\\_ge\\_benchmarking\\_transport\\_infrastructure\\_construction\\_costs\\_0100.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5_ge_benchmarking_transport_infrastructure_construction_costs_0100.html). Ce formulaire est à renvoyer deux semaines avant le début de la session au secrétariat de la CEE par courrier électronique ([maria.mostovets@un.org](mailto:maria.mostovets@un.org)). Ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix) (voir le plan sur le site Web de la CEE : [www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html](http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html)).



6. Questions diverses.
7. Date et lieu de la session suivante.
8. Adoption des principales décisions.

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Groupe d'experts de l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport (GE.4) sera invité à adopter son ordre du jour.

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.5/GE.4/19

### **2. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation des bonnes pratiques mises en œuvre au niveau national pour évaluer et calculer les coûts**

Le Groupe d'experts devrait poursuivre l'examen de la partie du rapport final qui doit donner un aperçu des modèles, méthodes, outils et bonnes pratiques en matière d'évaluation, de calcul et d'analyse des coûts de construction des infrastructures de transport intérieur. À cet égard, il fera le point sur les contributions reçues des États membres de la CEE à la suite de la diffusion par le secrétariat, le 22 octobre 2019, d'une série de quatre questions ouvertes visant à recueillir des informations sur les bonnes pratiques.

### **3. Coûts de construction des infrastructures de transport : présentation d'un document regroupant les termes employés pour l'évaluation comparative des coûts de construction des infrastructures de transport routier, ferroviaire et fluvial et des terminaux intermodaux**

#### **Document(s)**

ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2019/1/Rev.1

Le Groupe d'experts devrait poursuivre l'examen de la liste récapitulative des termes employés pour les infrastructures routières, ferroviaires et fluviales et pour celles des terminaux intermodaux (ECE/TRANS/WP.5/GE.4/2019/1/Rev.1) mise à jour par le secrétariat dans le cadre du suivi de la session précédente. Le Groupe d'experts sera invité à examiner cette liste dans son intégralité et à s'efforcer d'y mettre la dernière main pendant la session.

### **4. Collecte et analyse des données de référence**

Le Groupe d'experts poursuivra l'examen de la partie de son rapport final qui doit illustrer et décrire l'analyse comparative des coûts de construction des différents réseaux et nœuds de transport intérieur. Suite à la récente diffusion par le secrétariat (le 22 octobre 2019) des questionnaires concernant les transports ferroviaire et routier, le Groupe d'experts devrait, sous réserve des données disponibles, analyser les réponses reçues depuis sa session précédente.

Sur la base des informations reçues du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) et du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique (WP.24) de la CEE, le Groupe d'experts devrait également examiner les projets de questionnaires sur les coûts de construction des infrastructures des voies navigables intérieures, des ports et des terminaux intermodaux et y mettre la dernière main pour qu'ils soient communiqués aux États membres de la CEE à des fins de collecte de données.

## **5. Débat sur la structure du rapport final du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts est invité à poursuivre l'examen de la structure de son rapport final, compte tenu des progrès réalisés au titre des points 2, 3 et 4 de l'ordre du jour. Le mandat du Groupe prévoit la soumission d'un rapport complet sur ses réalisations, assorti d'un ensemble de recommandations générales.

## **6. Questions diverses**

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

## **7. Date et lieu de la session suivante**

Le Groupe d'experts voudra bien noter que la tenue de sa onzième session est provisoirement prévue à Genève les 26 et 27 mai 2020.

## **8. Adoption des principales décisions**

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le secrétaire établira, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport définitif de la session.

---